

Raphèle, futur désert médical ?

La Martellière



SOMMAIRE

P 2	• Nouveau conseil d'Administration 2022	P 9 à 12	• Le point sur l'urbanisme
P 3	• Le mot de la Présidente	P 12-13	• Raphèle en Provence, la tradition du costume en Provence
P 4	• Raphèle, futur désert médical ?	P13-14	• Vertes plumes vous proposent des éditions enfants
P 4 -5-6	• Nos médecins à l'écoute des Raphélois. Rencontre avec le docteur Rivière et Annetin	P14	• L'Association « Accompagnement Solidarité » communique.
P 6	• Rencontre avec le pharmacien de Raphèle • Les infirmières de Raphèle	P15	• L'Amicale des Ecoles Laïques communique • La petite recette de Nicole
P7	• Orthophoniste à Raphèle		• Infos pratiques
P7-8	• Les infirmières de Raphèle	P16	LE MARCHE AUX FLEURS 2022
P8	• Les ambulances Raphèle/Arles		

CIV Raphèle Avenir : Association Loi 1901 -Siège 5 Impasse de l'Arlésienne 13280 RAPHELE

Mail : civ.raphele.avenir@gmail.com www.civraphele.fr

Le Journal La Martelière est éditée en 500 EXEMPLAIRES par Le Comité de rédaction
Commission communication du CIV - Impression MDVA d'Arles

QR Code

d'accès au site C.I.V.



NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION ELU A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 FEVRIER 2022

ANDRE Elodie	Membre de la commission communication
ARTAUD Annie	Trésorière adjointe
BARBOTTE Louis	Membre du Conseil d'administration
BELTRAN Catherine	Membre de la commission communication
BENKEMOUN Bernard	Membre de la commission urbanisme
BERNABEU Henri	Référent de la commission animation et commission urbanisme
BERNABEU Marie-Josée	Référent de la commission animation
BERRY Louis	Membre de la commission animation
BOMPART Marie-Rose	Membre du Conseil d'administration
BOMPART Paul	Trésorier
BONHOMME Emilie	Membre du Conseil d'administration
BRUN Jean Pierre	Membre de la commission urbanisme
ESCALANTE Mathias	Membre de la commission communication
FERRIERE Philippe	Membre de la commission urbanisme
GIRAUD Alain	Vice-Président et membre de la commission urbanisme
GUIGUE -MASSOT Nicole	Membre de la commission communication
JOSSE Marie Pierre	Membre de la commission animation
LAUTIER Francis	Membre de la commission urbanisme
MATTEOLI Christian	Secrétaire et membre de la commission urbanisme
MOSCHINI Christine	Présidente et référent de la commission urbanisme
MOURIER Michel	Référent commission communication
NESTORET Dominique	Membre du Conseil d'administration
NICOD Huguette	Secrétaire adjoint et Membre commission urbanisme et commission communication
PILETTE Steve	Membre de la commission animation
QUAIX Michelle	Membre de la commission animation et commission communication
QUERITET Dominique	Membre de la commission animation et commission communication
SPERANZA Roger	Référent atelier informatique, membre de la commission Animation et Communication
SZMITKO Jacques	Membre du Conseil d'administration

Le mot de la Présidente,



C'est avec beaucoup d'émotion que j'écris ces premières lignes en hommage à notre ancien élu de village, au membre du CIV, à notre ami : Daniel Richard qui nous a quittés le 24 février.

Daniel, ceux qui t'ont connu n'oublieront pas l'homme que tu étais : disponible, généreux, nature, parfois rude mais surtout bienveillant avec tout le monde. Tu aimais ton village et ses habitants très sincèrement, tu avais Raphèle dans ton ADN à tel point qu'une fois élu tu as tout donné pour lui, tu t'es battu farouchement pour lui, on soupçonne même que le conseil municipal de l'époque ne se doutait pas à quel point tu serais offensif et combatif pour défendre les intérêts de ton village, tu étais là pour Raphèle et pour la commission taurine, pour toi la plus grande commune de France se résumait à RAPHELE.

Ceux qui ne t'ont pas connu sauront l'élé que tu étais, de ceux qui laissent des traces, de ceux dont on parle toujours longtemps après leur passage, de ceux qui élèvent l'intérêt général au-dessus de tout, de ceux qui nous réconcilient avec l'investissement politique, de ceux qu'un village n'oublie pas ! Tu aimais Raphèle, tu nous aimais, tu nous l'as dit tellement de fois avec les larmes aux yeux, ces images resteront gravées dans nos mémoires.

Ton village n'oubliera pas ton rire, ton sourire, la belle personne que tu étais.

Repose en paix Daniel tu vas nous manquer.

Un sujet brûlant fait l'objet de cette Martelière N°115 : le désert médical.

Raphèle n'échappera pas à ce phénomène de société qui apparaît comme inéluctable. Après un point sur la situation au niveau régional, nous avons donné la parole à nos soignants, mieux placés que quiconque pour dresser un état des lieux.

Nous avons rencontré une grande partie des président(e)s des autres associations raphéloises pour faire connaissance avec certains, pour échanger et pour créer un lien entre nous. Nous avons des activités différentes mais le même sentiment nous anime, celui d'œuvrer pour notre village. Nous avons créé un groupe de communication qui nous permet de rester en contact au quotidien et de diffuser les informations rapidement. Ce groupe qui s'est mis en place et qui ne demande qu'à s'étoffer est déjà actif et je me réjouis de ce rapprochement, il ne pourra qu'être bénéfique pour Raphèle ; ensemble on est plus fort, on pourra si on le souhaite mutualiser nos moyens (matériels et humains), on pourra même (soyons fous !) envisager des projets ensemble. En faisant sauter les cloisons une autre dimension s'ouvre à nous ! Merci à vous tous, Présidentes, Présidents, d'avoir répondu présents et de partager notre enthousiasme.

Le 11/02/2022 notre première AG en présentiel a eu lieu, nos bilans, moral, financier et prévisionnel, ont été adoptés. Merci aux Raphélois présents ce soir-là, nous avons été heureux de les accueillir. Le compte rendu complet est consultable sur notre site : www.civraphele.fr.

Pour le reste, je vous laisse découvrir l'excellent travail des différentes commissions.

Bonne lecture

Christine Moschini

RAPHELE, FUTUR DESERT MEDICAL ?





L'Agence Régionale de Santé vient de réactualiser les données et de repérer les territoires où trop peu de professionnels de santé sont installés au regard de la densité de population. Le but ? Favoriser une meilleure répartition géographique des professionnels de santé, grâce à la mise en place d'aides financières à l'installation et au maintien.

Grâce à cette étude, Arles est classée en Zone d'Action Prioritaire ; c'est une piste intéressante à explorer pour attirer de jeunes médecins...

Ce n'est pas un scoop, aujourd'hui notre village a encore 2 médecins pour soigner les villageois mais d'ici 5 ou 6 ans quand ils prendront leur retraite, qui sait si la relève sera assurée ?

Zones en offre de soins insuffisante ou avec des difficultés d'accès aux soins pour la profession de médecin

Arrêté N° DSDP 0122-0179-1
Mise à jour 28 janvier 2022

-  Zone d'intervention Prioritaire
-  Zone d'Action Complémentaire
-  Un ou plusieurs QPV en ZIP
-  Un ou plusieurs QPV en ZAC

Comme on peut le constater sur cette carte, de nombreux territoires sont touchés par le manque de professionnels de santé ! Mais alors, quelles sont les solutions proposées ?

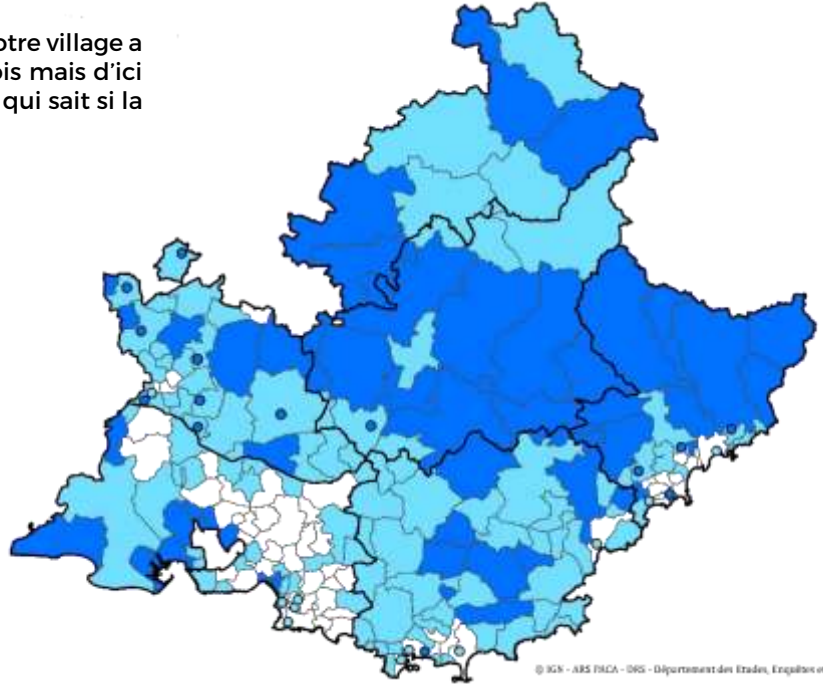
Soyons francs, face à l'ampleur du problème, rien de miraculeux n'existe.

Il faut compter sur le plan « ma santé 2022 » qui donnent des pistes à explorer, particulièrement en s'appuyant sur la coopération entre tous les professionnels de santé

Il existe désormais différents modèles d'exercice coordonné : Equipe de Soins Primaire (ESP), Maison de Santé Pluriprofessionnels (MSP), Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), Centre de Santé (CDS) . Il s'agit d'encourager et de soutenir des initiatives des professionnels de santé de terrain afin de mettre en commun leurs compétences et leurs moyens pour fluidifier les parcours des patients. (cf. le schéma pour mieux comprendre.)

Nous pouvons toujours compter sur notre pharmacie qui ne laissera pas ses patients sans ordonnance et développera très certainement les entretiens pharmaceutiques, la vaccination et l'éducation thérapeutique.

4 infirmières, un dentiste et une orthophoniste sont également installés à Raphèle-lès-Arles. Nous espérons très vite des nouvelles du Kinésithérapeute ...



© IGS - ARS PACA - OMS - Département des Etudes, Enquêtes et Évaluations

Une autre voie existe, celle de la télé médecine qui se pratique soit par la télé consultation (le patient est en relation avec un médecin en direct à distance par le biais d'un ordinateur) soit par la télé expertise (le médecin sollicite à distance l'avis d'un confrère sur la base d'informations médicales liées à la prise en charge de son patient). Bien évidemment dans le strict respect de la loi de la protection des données, toujours sous une forme sécurisée !

Que trouve-t-on à Arles ? Entre autres, une importante CPTS, une antenne de la PTA (Plateforme Territoriale d'Appui), souhaitons surtout qu'une MSP voie le jour dans notre village !

NOS MEDECINS A L'ECOUTE DES RAPHELOIS

RENCONTRE AVEC LE DOCTEUR RIVIERE

Le docteur Robert RIVIERE, originaire de l'île de la Réunion exerce, sur Raphèle depuis 40 ans. Il est venu faire ses études de médecine à Montpellier en 1974. Après 8 ans d'étude il a effectué son service militaire, d'abord il a eu 2 mois de formation à Libourne, puis il a travaillé 18 mois avec les pompiers de la commune d'Arles en tant que médecin militaire et premier médecin du SMUR. Passionné par les urgences,

il a par la suite exercé durant un an ½ aux urgences d'Arles en tant qu'urgentiste avec le docteur DUBUYSSON.

En 1982, il vient sur Raphèle remplacer le Dr BELOGRADOFF et s'installe 1 an après rue des Santons comme médecin généraliste.

En 1987, il déménage son cabinet au 1^o étage à côtés de la station de M. Lajoux.

Enfin en 2017, il intègre un local plus facile d'accès au côté de la pharmacie Jauffret

Le Dr RIVIERE aime sa carrière de médecin de familles dans un village où la patientèle est respectueuse du médecin et de son travail.

Mais à 67 ans, après 40 ans de dur labeur, il est confronté comme tous ses confrères à des difficultés inhérentes au vieillissement de la population médicale et à la désertification. Le problème, localement, est préoccupant avec l'agrandissement du village et le départ à la retraite, récemment, de deux confrères qui n'ont pas trouvé de successeur.

En plus de sa patientèle, le Docteur Rivière s'occupe de nombreux résidents de la maison de retraites les Iris qui a ouvert ses portes en 2010.

Il s'étonne lui-même pour son vif intérêt auprès des personnes âgées et confie que la direction et le personnel de la maison de retraite allient compétences et qualités humaines.

Le docteur RIVIERE est président d'une association regroupant 25 généralistes, cette association a pour objet la formation médicale continue sur le pays d'Arles depuis maintenant 22 ans.

Il est aussi le médecin référent du centre de vaccination d'Arles qui avec la brillante participation de toutes les professions médicales et paramédicales de la commune a pu vacciner 77% de la population de toute l'ACCM d'Arles sud avec un total de 178 000 vaccins.

Il se fait du souci pour l'évolution du service de santé dans son village de Raphèle et sur tout le secteur d'Arles, les jeunes médecins actuellement ne voulant plus travailler comme les anciennes générations, avec des contraintes administratives insupportables, une activité professionnelle quotidienne de plus de 12 heures et surtout avec un manque de considération ou de reconnaissance qui décourage même les plus motivés. Très rares sont les généralistes qui trouvent un jeune médecin pour reprendre leur cabinet et assurer la continuité des soins.

Il faut savoir que l'on compte normalement **112 médecins pour 100.000 habitants en moyenne en France** et que dans le Pays d'Arles on est à **87 médecins pour 100 000 habitants**.



Le docteur RIVIERE s'inquiète : *« Nous vivons dans un désert médical ou même nous sommes un désert médical et il est urgent de réfléchir sérieusement à ce problème, c'est vital nous devons trouver des solutions rapidement. »*

« Nous pensons sérieusement à la création de maisons médicales ou de maisons de santé pluriprofessionnelles sur tout le territoire de la commune en priorisant les secteurs où le manque de professionnels est déjà d'actualité. »

Ces maisons médicales pluriprofessionnelles (médecins généralistes + spécialistes + kiné + infirmiers + orthophonistes etc...) pourraient voir le jour dans chaque quartier ou dans chaque village. Toutes les professions de santé et le maire, conscient du problème, vont travailler ensemble pour essayer de mettre en œuvre ces nouvelles structures qui pourraient à l'avenir améliorer l'accès aux soins.

Toujours dans le milieu médical le docteur RIVIERE s'intéresse à la médecine naturelle, il s'intéresse aux effets de l'huile d'olive sur la santé et pense pouvoir bientôt éditer un livre sur le sujet, il espère pouvoir travailler encore quelques années et nous précise, qu'à la retraite il pourrait s'investir dans la vie du village.

RENCONTRE AVEC LE DOCTEUR ANNETIN

Malgré son emploi du temps très chargé, le Docteur Annetin a bien voulu se prêter à notre petite interview.

D'origine arlésienne, le Docteur Annetin vit et travaille à Raphèle. Cela fait 32 ans qu'il s'est installé au village en tant que médecin généraliste. En effet, en 1990 il a succédé au Docteur Lanfranchi, après avoir effectué des remplacements pour lui pendant 4 ans. C'est dire s'il connaît ses patients.

Sympathique, jovial et positif, le Docteur Annetin est pourtant révolté par la situation des médecins généralistes dans nos campagnes.

D'abord, c'est le manque de médecin qui fait qu'un médecin qui part à la retraite n'est pas remplacé. Et s'il a

repris des patients du Docteur Picandet, parti à la retraite il y a quelques mois, il ne lui est plus possible de prendre de nouveaux patients. Âgé de 61 ans, il estime qu'il ne peut plus travailler comme à 25 ans. Et pourtant il travaille encore beaucoup, effectue des visites à domicile et intervient à la maison de retraite.

Ensuite, il estime que le problème est plus global et que le stade du désert médical est même dépassé. C'est un problème de désert hospitalier qui fait que, quand il émet un diagnostic sur un malade, il est maintenant complètement démuni, car il lui est très difficile de lui faire faire un scanner en urgence ou de trouver un spécialiste à qui il pourra adresser le patient. Sans compter que le suivi des malades est très difficile et le

risque de retard de diagnostic important, quand les résultats externes arrivent plusieurs mois après la première consultation.

De plus, la politique hospitalière qui recommande de garder les patients chroniques à domicile, qui supprime des lits et recommande de renvoyer les patients rapidement à leur domicile conduit à augmenter la charge de travail des médecins généralistes. A cela s'ajoutent également les déficiences des urgences qui amènent les malades à appeler un médecin plutôt qu'à faire appel à un urgentiste. Le Docteur Annetin regrette que le métier d'urgentiste, pourtant créé pour pallier le manque d'étudiants en médecine dans les services d'urgence, n'ait pas atteint ses objectifs.

Cela étant, le Dr Annetin est inquiet mais pas vraiment pessimiste. Il voit, dit-il, le temps qui passe d'un bon œil et il espère que le développement du village et l'arrivée de nombreux nouveaux habitants suscitera l'envie pour un jeune médecin de venir s'installer à Raphèle. Par ailleurs des progrès ont été réalisés tels que la création d'une maison médicale de garde aux urgences, la création de SOS médecins (24h/24h- 365 jours) à Arles, etc...

Reste à espérer que les institutions réagissent en prenant mieux en compte les difficultés et les points de vue des médecins de campagne, qui comme le Docteur Annetin souhaitent assurer le mieux possible et avec humanité leur mission de service public.



RENCONTRE AVEC LE PHARMACIEN DE RAPHELE

Entre deux patients/clients, Nicolas JAUFFRET, Docteur en pharmacie, nous accueille dans son officine et se prête volontiers à notre petit interview.

Âgé de 37 ans, il dirige la pharmacie de Raphèle depuis fin 2018. Mais le nom de Jauffret est associé à cette pharmacie depuis 33 ans, puisque c'est son père Gérard qui avec une associée, Madame SAVANIER, a acquis l'officine en 1989.

Cette pharmacie appartenait auparavant à Madame Meyer, et était située à quelques encablures du centre-bourg, à savoir à l'emplacement actuel du coiffeur Sélec'Tifs. C'est en 1992 que la pharmacie s'est installée à son emplacement actuel. Puis dans les années 2000, Mme SAVANIER a pris sa retraite et Gérard JAUFFRET en est devenu l'unique propriétaire.

Durant cette période, Nicolas fréquentait l'école Pergaud - il garde un excellent souvenir d'un instituteur nommé M SUC, qui lui a forgé son intérêt pour l'observation des étoiles et les lois de la physique stellaire - puis le collège Mistral, le lycée Montmajour, et enfin la faculté de pharmacie de Montpellier. Après 7 ans à Montpellier, dont une année supplémentaire optionnelle, il obtient son diplôme de Docteur en Pharmacie.

En 2016, après quelques années passées comme pharmacien salarié à la Pharmacie Martin Caille, qui était alors à Casino, il vient s'installer à la pharmacie de Raphèle où il s'associe avec son père, Gérard.

Ce dernier a pris sa retraite fin 2018, mais il est toujours fidèle à la pharmacie où il apporte une aide précieuse à Nicolas, qui est maintenant Pharmacien titulaire c'est-à-dire patron de l'officine.

La pharmacie compte plusieurs salariés, une personne d'entretien (Christine, bien connue à Raphèle et appréciée), 4 préparatrices en pharmacie, 2 apprenties et Christian, pharmacien adjoint.



Nicolas a pendant 3 ou 4 ans, donné des cours à l'IFSI (institut de formation en soins infirmiers). Il a dû interrompre cette activité récemment pour des raisons personnelles, mais se verrait bien recommencer.

Toutefois, c'est avant tout l'intérêt de sa patientèle qui prime. Pour lui l'officine est un lieu de santé mais aussi de bien-être et de confort.

Son mot d'ordre est « accueil, écoute du patient et prise en charge globale ».

Fidéliser sa clientèle, la conseiller, développer les entretiens spécialisés (diabète...) sont ses priorités.

Pour le village, dans lequel il se plaît bien, Nicolas aimerait qu'un effort soit mis sur le développement du cœur du village, sur l'augmentation de son attractivité (fleurs, verdure) pour que le centre de Raphèle soit convivial, dynamique et où les habitants aient envie de venir et de s'y attarder.

S'il déplore le manque de vision à moyen terme en matière de présence médicale dans le secteur, Nicolas reste plein d'espoir pour son activité et pour le village en plein développement.

ORTHOPHONISTE A RAPHELE

Laurence Desgranges est orthophoniste à Raphèle depuis 1993. Elle y était arrivée pour créer son cabinet, un peu par hasard, à la suite de la défection d'une de ses camarades d'école d'orthophonie à Marseille. Elle est tombée sous le charme de Raphèle et n'a jamais regretté son choix car le cadre de vie y est très agréable et travailler avec les Raphélois et Raphéloises est une chance.

Le certificat de capacité d'orthophoniste est un diplôme d'état de niveau master2 (Bac+5).

L'orthophoniste est un praticien paramédical, susceptible de traiter tous les troubles de la voix, de la parole et du langage oral ou écrit. Parmi ces troubles, on trouvera par exemple la surdité, le bégaiement, la dyslexie (lecture), la dysphasie (expression, compréhension), la dysorthographe, les retards de parole et de langage, les troubles dus aux maladies dégénératives (maladie d'Alzheimer, de Parkinson), etc ...

Compte tenu de la variété de ses interventions Laurence Desgranges est amenée à travailler avec des jeunes enfants (de la maternelle au primaire), des adolescents, des lycéens, des adultes et des personnes handicapées. Elle intervient aussi à la maison de retraite Les Iris, où elle est amenée à rééduquer des personnes âgées souffrant, du fait de leurs maladies dégénératives, de troubles de déglutition, de troubles de la mémoire immédiate ou de problèmes de voix.

Cette large palette d'âges et de pathologies contribue à rendre l'activité très intéressante et non monotone. Ce métier nécessite toutefois de la présence (de 8h à 20h du lundi au vendredi). Chaque patient demande un investissement différent, qu'il soit adulte ou enfant. A l'inverse Laurence Desgranges estime que si elle donne beaucoup, elle reçoit aussi beaucoup en retour. Il est très gratifiant de voir les progrès réalisés par les enfants, et de se rendre compte que de jeunes adultes, suivis quand ils étaient enfants, ont pu réussir leur vie comme ils l'entendaient, malgré leurs difficultés initiales.

Malheureusement, après 29 ans au service des Raphéloises et Raphélois, Laurence Desgranges va nous quitter fin juillet. Elle vient d'avoir l'opportunité de se rapprocher de son domicile. C'est le cœur un peu lourd qu'elle va laisser ses patients, avec qui elle a sympathisé et qu'elle connaît depuis longtemps pour certains.

Ses patients, de leur côté, la regrettent déjà, tel ce jeune enfant qui voudrait que les grandes vacances n'arrivent jamais, car elles correspondent au départ de son orthophoniste.

Elle souhaite trouver une remplaçante, même s'il est difficile de convaincre les jeunes diplômés de venir s'installer dans nos campagnes. Mais elle a bon espoir car les conditions à Raphèle sont idéales : bonne ambiance de travail, convivialité, liens particuliers avec les médecins et les autres praticiens, bonne connaissance des patients, etc... ; conditions plus difficiles à trouver en ville.

Laurence Desgranges a conscience d'avoir parcouru un chemin important à Raphèle et d'avoir accompagné un grand nombre de patients, et c'est confiante et heureuse qu'elle va démarrer une nouvelle vie dans une nouvelle ville. Elle profite de La Martelière pour remercier et dire au revoir à tous ses patients actuels et passés.

Nous lui souhaitons le meilleur pour l'avenir.



LES INFIRMIERES DE RAPHELE

C'est Elodie BILLONG qui a bien voulu nous en dire un peu plus sur son rôle et celui de ses collègues, infirmières libérales comme elle. L'infirmière libérale appartient aux métiers du secteur de la santé et a un statut d'indépendant.

A Raphèle les infirmières sont au nombre de 4 et elles sont basées dans le cabinet médical, situé 10 rue des santons. Elles sont aidées ponctuellement par une remplaçante et par des collègues d'Arles et de Moulès.

Le cabinet d'infirmières est ouvert, sur rendez-vous, de 8h00 à 8h30 du lundi au samedi, et selon besoin. Mais la plupart des interventions des infirmières se font à domicile et tous les jours de la semaine ; injections, pansements, prises de sang, surveillances de glycémie, chimiothérapies à domicile, soins et toilettes aux

personnes très âgées ou grabataires, préparations de piluliers etc..., sont le quotidien des infirmières.

Leur action ne se limite pas à ces actes médicaux indispensables, elles sont aussi, et surtout aujourd'hui, à l'heure de la raréfaction des médecins, le lien entre les malades -ou les familles- et les différents intervenants médicaux (docteurs, pharmaciens, kinésithérapeutes etc...).

Les 4 infirmières se répartissent en 2 binômes, Françoise Bernard-Aillaud et Elodie Billong d'une part et Audrey Cartagena et Cécile Tristant d'autre part. Chaque binôme a une tournée bien distincte qui conduit l'intervenante à effectuer environ 120 km par jour et à effectuer une vingtaine de visites à domicile le matin et une quinzaine le soir. Parmi les patients visités certains

sont à la Maison de retraite Les Iris.

Le métier d'infirmier(e) est avant tout une passion, qui nécessite d'aimer s'occuper des patients et d'avoir envie de les aider dans des moments plus ou moins difficiles de leur vie.

C'est un métier difficile psychologiquement et qui s'est avéré extrêmement pénible au cours des 2 années passées, où le ressenti des patients isolés, qu'ils soient à domicile ou en maison de retraite, pesait encore plus lourd que la maladie elle-même. Heureusement les infirmières ont pu bénéficier à cette période, du soutien crucial des médecins et des pharmaciens.

Si à l'heure actuelle, les infirmières bénéficient d'un entourage médical qui leur permet de travailler relativement sereinement, elles sont très inquiètes pour l'avenir, car elles appréhendent beaucoup le manque de médecins et de surcroît le futur départ en retraite des médecins raphélois, ainsi que la quasi absence de kinésithérapeute.

Par ailleurs elles doivent faire face à des volontés politiques de santé publique, telles que le maintien à domicile des personnes âgées, la diminution de la durée des hospitalisations, l'augmentation des interventions chirurgicales en ambulatoire qui font que leurs prestations à domicile sont de plus en plus compliquées, voire plus risquées. D'où souvent un sentiment de manque de moyens et de temps pour assurer des actes en toute sécurité.

Le développement du village de Raphèle, s'il est vu avec un certain intérêt par Elodie qui se souvient d'un

village avec seulement 2 lotissements, risque d'accentuer encore le problème du manque de médecin.

Elodie est née à Raphèle, est allée à l'école à Raphèle, a mis ses enfants à l'école de Raphèle. Elle aime beaucoup son village, mais elle déplore que l'arrivée de nouveaux habitants n'ait pas été mieux anticipée, notamment au niveau des écoles et des infrastructures sportives pour les enfants et adolescents.

A partir du 1^{er} avril, après 40 années au service des Raphéloises et Raphélois, Françoise, sa collègue en binôme, sera remplacée par Jessica Pichon. Celle-ci est bien connue des patients puisqu'elle intervenait régulièrement en remplacement de Françoise qui levait le pied depuis quelques temps en vue de son départ à la retraite. Nous souhaitons à cette dernière une heureuse et reposante retraite et remercions Elodie pour sa collaboration.



LES AMBULANCES RAPHELE/ARLES

C'est M ANGEVIN Jean-Pierre et Marilyne (d'origine raphéloise) qui ont créé les « ambulances à Raphèle » le 1^{er} avril 1989.

L'entreprise dispose de 3 véhicules (ambulances et VSL-véhicule sanitaire léger) et 5 ambulanciers qui couvrent le secteur de Raphèle, Moulés et les environs. C'est une entreprise familiale. Depuis 4 ans Fabrice CORAND (ancien préparateur à la pharmacie de Raphèle) a rejoint l'équipe. Il est bien connu sur le village puisqu'il donne à l'église de Raphèle d'excellents concerts d'Orgues.

Il faut savoir que la création d'une société d'ambulances dépend de l'ARS (Agence Régionale de la santé) et que le quota d'agrément est atteint depuis de très nombreuses années.

Les tarifs des transports sont fixés par la Caisse de sécurité sociale

Les prescriptions de transports sont faites par les médecins de ville ou hospitaliers.

Pour un ambulancier la vie est suspendue à la montre toute la journée et aucune journée n'est identique. Un ambulancier parcourt en moyenne 300 km par jour et pour satisfaire la patientèle ils assurent leur métier avec passion.

Le principal critère d'embauche pour cette entreprise est l'empathie pour les patients transportés. Une trentaine de prises en charges sont effectuées par jour.

Les futurs ambulanciers se forment dans une école d'Avignon après un concours d'entrée de niveau Bac.



Durant la formation qui dure 6 mois différents stages sont organisés en milieu hospitalier et en entreprise.

Les ambulances de Raphèle sont agréées par cette école pour accueillir des stagiaires.

Une tenue de couleurs bleu et blanc est exigée par l'ARS pour les ambulanciers : ils sont un maillon de la chaîne médicale dans l'accompagnement des patients

Mme ANGEVIN a connu Raphèle dans sa jeunesse et a la nostalgie de ce temps où notre petit village, avec moins d'habitants, était plus calme, plus propre et plus accueillant.

LE POINT SUR L'URBANISME

Le 21/02/2022 Nous avons rencontré Mme Aspod, élue à l'urbanisme. Notre dernière réunion datait de juin, date à laquelle un tour complet de nos observations avait été fait, des diagnostics rendus et des questions précises posées. C'est donc avec l'espoir d'obtenir des réponses que nous nous sommes rendus aux services de l'urbanisme. Nous avons la naïveté de penser que le statut de village sacrifié conférerait à Raphèle, à minima, une attention particulière. Malheureusement ce n'est pas le cas, même si tout le monde est d'accord sur ce fait : « les choses ne se font pas en un claquement de doigt, la commune est vaste et les surprises de plus en plus grosses. Raphèle ne sera pas oublié mais il faut du temps, il faut définir des priorités tant la commune toute entière est sinistrée. »

On ne doute pas un instant de ce constat, on comprend bien évidemment ces arguments, c'est malheureusement comme un air de déjà entendu ! On l'interroge donc sur les priorités fixées pour Raphèle et sur un éventuel calendrier, mais là aussi il faudra attendre, les études et les diagnostics sont toujours en cours tant au niveau mairie qu'au niveau ACCM.

Depuis cette date, le budget 2022 est paru, les problématiques du village comme pour Arles intra-muros répondent toutes aux critères du Plan Marshall de remise en état de la ville (voierie, propreté, lumière). Nous ne savons pas encore dans quelle mesure Raphèle n'a pas été oublié.

Le 15/03 nous avons rencontré G. Quaix, adjoint au maire d'Arles, en charge de Raphèle, et avons abordé avec lui différents points plus ou moins récurrents :

Le conseil de village

CIV : *Pour le conseil de village qui se met en place, toutes les associations ont-elles été sollicitées ?*

GQ : *Non, l'information est passée par Arles Info et la Provence, les associations intéressées pouvaient s'inscrire. N'ayant que 10 places j'ai choisi de solliciter les associations les plus représentatives en termes de nombre d'adhérents et les plus concernées par les aménagements du village.*

Les nouveaux lotissements

En ce qui concerne le **lotissement Léonis** (à côté d'Utile) l'élue nous informe que ce lotissement restera privé, que 16 maisons sur 18 sont en cours de construction, et que les essais de pression réalisés au poteau incendie n'ont pas été validés. En temps et en heure le CIV avait dénoncé l'autorisation du déplacement de ce raccordement initialement prévu au niveau de la RD453. Prédissant que les volumes escomptés et demandés par les pompiers ne seraient pas atteints. Aujourd'hui donc des solutions alternatives vont être proposées, nous y serons très attentifs.

CIV : *Pourquoi les engins utilisent-ils toujours l'impasse Fromental qui est dans un lotissement privé en accentuant sa dégradation alors que l'accès via la RD 453 est terminé ? La remise en état de cette impasse après leur passage sera-t-elle exigée ? Ce lotissement étant appelé tôt ou tard à être repris par la municipalité.*

GQ : *Les panneaux de signalisation ne sont pas aux normes, le traçage au sol n'est pas terminé et la ligne blanche doit être tracée pour la sécurité. Nous veillerons à ce que cette impasse soit remise en état et elle sera fermée par des barrières dès que la sortie sur la RD 453 sera effective.*

Pour le **lotissement Mas Cartier** (rte de Fontvieille) l'élue nous dit qu'il est presque terminé mais qu'ils n'ont toujours pas l'autorisation pour le plateau de la sortie du lotissement. Ce dossier doit passer en commission départementale fin mai (+ d'un an après le dépôt de dossier). Mme M.P Callet (Vice-présidente CD13 en charge, entre autres, des routes) qui est venue en visite à Raphèle est au courant, théoriquement les travaux devraient se faire en début d'été.

Nous faisons état de nos interrogations sur ce fonctionnement si long, difficile à comprendre d'autant que tout est validé. Il est regrettable de voir ce chantier durer encore des mois avec une très mauvaise image extérieure alors qu'il est plutôt réussi à l'intérieur.

Le Clos des Paluns (au bord de la voie ferrée) est toujours en travaux. Cela suit son cours, nous dit G. Quaix.

CIV : *A l'entrée du lotissement le trottoir de droite est-il terminé ? Seule une bordure a été placée pour délimiter la route côté ouest, le reste est toujours en terre. Ce côté de la rue va-t-il rester en l'état ? Au-delà du fait que cette rue n'apparaît pas finie, et c'est quand même dommage dans un lotissement neuf, qu'aucun piéton ne pourra l'emprunter pour être en sécurité, ce qui est un comble pour un trottoir, la terre aujourd'hui est nue mais demain les cannes reprendront leur droit et viendront encombrer la rue. L'entretien incombera à ce moment là encore une fois à la mairie, est-ce une fatalité ?*

GQ : *A priori oui, cela restera comme cela. L'aménagement se fera lorsque la zone artisanale verra le jour. Leurs coûts (ceux des lotisseurs) ont dû être calculés en procédant de la sorte, je doute qu'il y ait quelque chose à espérer.*

Remarque du CIV : Autrement dit la finition de ce trottoir, qui visiblement n'a pas été exigée, se fera par un autre. De plus, une zone artisanale dans cette zone basse et si sensible de Raphèle est-elle souhaitable dans l'état actuel des choses ? Ne risque-t-elle pas, si rien n'évolue, d'aggraver encore plus le risque d'inondation déjà présent ? Nombre de Raphélois s'en inquiètent.

CIV : *En ce qui concerne le bassin de rétention, nous avons émis d'énormes réserves quant à son*

Fonctionnement ; en effet, tel que prévu, une grande quantité d'eau pluviale parfois souillée (aucun filtre d'hydrocarbure prévu, apparemment pas obligatoire pour les lotissements) se déversera directement dans les marais, ce qui impactera les prairies en aval et finira à la mer. Une communication entre le bassin et la nappe phréatique existe et ce dans les deux sens. A l'heure où l'état de la nappe phréatique est une priorité, cette correspondance et ce gaspillage vont à l'encontre du discours de protection de l'environnement relayé dans les journaux. Notre inquiétude est légitime, tous les contrôles ont-ils été réalisés ?

GQ : *Les services concernés sont sensibilisés et procèdent à toutes les vérifications nécessaires.*

CIV : *Il s'agit là d'une priorité absolue, nous resterons très vigilants, cela va au-delà même du village.*

En ce qui concerne le chemin du village (chemin qui longe la voie ferrée, derrière le clos des Paluns), l'élu nous indique que la SNCF a procédé au nettoyage des fossés et que cela est bien fait. Mais il précise que le problème d'obstruction des fossés persiste derrière la voie SNCF, à cause de la voie rapide. Il subodore que rien ne sera fait à court terme, compte tenu du futur aménagement de l'autoroute. Espérons qu'il n'y aura pas de très fortes pluies d'ici 2028. M. Raviol devait organiser une rencontre avec tous les intervenants et notamment la DIRMED en début d'année, cette réunion n'est pas encore programmée. G. Quaix nous assure de se rapprocher de M. Raviol à ce sujet et de nous tenir informés.

A Bellombre : de nombreuses maisons sont sorties de terre, certaines sont déjà habitées la piste cyclable ira de la rue Matisse au nord du lotissement.

CIV : *Au PLU il était prévu 1 km de piste cyclable or là ils n'y sont pas. Pourquoi ne pas la démarrer depuis la RD453 ? Ainsi un morceau entier de cette piste serait réalisé en attendant de pouvoir la poursuivre vers Moulès.*

GQ : *Ce n'est pas prévu, cependant au moment du revêtement bicouche on peut peut-être le prévoir un peu plus large sur cette partie de route, si c'est techniquement possible, et procéder à un marquage au sol.*

Le CIV convient que ce serait un compromis acceptable même s'il est regrettable de ne pas avoir prévu la totalité de la piste dans la foulée, reprendre ce tronçon plus tard aura un coût supplémentaire. Aux dires des utilisateurs, un bicouche n'est pas idéal pour une piste cyclable. G. Quaix se renseigne.

Entretien des rues, des fossés....

Suite à des flaques d'eau stagnantes dans certaines rues en cas de pluie, des risques d'accidents ont été évoqués.

CIV : *Que se passe-t-il lorsque le manque d'entretien à l'intérieur d'un lotissement privé gêne ou rend dangereux l'espace public ? La mairie peut-elle*

demander aux propriétaires d'intervenir à l'instar de ce qui se fait lorsqu'un particulier a son véhicule mal stationné ?

GQ : *Oui, nous pouvons toujours leur faire un courrier, ils sont responsables de l'entretien tant que le lotissement est privé.*

CIV : *Un calendrier de réfection de la voirie (notamment des trottoirs à l'intérieur des lotissements de vert pré I et II) existe-t-il ?*

GQ : *Au niveau de la commune, les trottoirs de Raphèle ne sont pas prioritaires, il y a plus urgent. Cependant la création à l'entrée du village d'un trottoir est une nécessité. Il s'agit de gros travaux, j'attends la visite de M. Faure demain.*

CIV : *ENFIN, effectivement l'entrée du village mérite d'être aménagée et embellie, le tronçon de la route de Fontvieille jusqu'à l'église est désastreux. Nous nous réjouissons de cette annonce, même si encore une fois, entre création et entretien de l'existant, il faut choisir ! Les trottoirs de Raphèle devront attendre.*

GQ : *Mme M.P. Callet (Vice-présidente CD13) est venue à ma demande à Raphèle ; elle était accompagnée de MM. Hervieux et Boyer (techniciens CD13). Nous sommes allés sur le terrain et notamment sur la RD453 où pas moins de 400 platanes ont été coupés depuis le début. Ils n'ont pu que constater, et pour certains enfin admettre le mauvais état de cette route pourtant très fréquentée. Les fossés de part et d'autre de la route, par manque d'entretien, sont obstrués, empêchant l'eau de s'évacuer correctement et causant des inondations récurrentes sur cette voie. Les souches et ensuite les racines des platanes coupés restent trop longtemps sur place, rendant même dangereux les bas-côtés. De nombreux ponts permettant l'accès aux propriétés sont obstrués par des racines. Les propriétaires devraient recevoir un courrier pour les informer qu'un entretien tripartite (CD13/mairie/propriétaire) va leur être proposé. Mme Callet a pris conscience du mauvais état de cette départementale.*

CIV : *Nous insistons encore une fois sur le fait qu'un entretien régulier, correctement réalisé et contrôlé réglerait 80% des risques d'inondation de Raphèle, (des fossés propres, des avaloirs nettoyés, des grilles débouchées) ; il ne s'agit pas là réellement de coût trop important mais bien de volonté et d'organisation.*

GQ : *L'entretien des fossés est réalisé une fois par an, et ponctuellement si urgence, en essayant de regrouper les travaux. J'ai attiré également l'attention des services d'entretien sur les branches qui tombent, les plaintes de riverains sont récurrentes et parfois on frôle l'accident grave.*

Le CIV craint que cette périodicité ne soit pas suffisante, deux fois par an aurait été plus efficace avec un planning établi et en parallèle le passage d'un camion hydro cureur pour les fossés busés et ouvrages. Ne peut-on l'envisager ?

GQ : Pour la route dite « des marais » qui est elle aussi dans un piteux état à la limite du praticable, elle sera reprise sur une longueur de 2.8 km (du bas du pont du diable vert jusqu'au croisement du Mas de l'Hoste) en 2022.

CIV : Bonne nouvelle ; au-delà des riverains et des usagers qui se rendent quotidiennement à l'école du domaine du possible, qui vont être satisfaits de cette réfection, l'utilisation de cette petite route atypique est à préserver.

L'éclairage

CIV : Où en est-on de l'éclairage qui fait défaut depuis des mois dans pratiquement tout le village ?

GQ : Effectivement il y a eu beaucoup de retard faute d'une nacelle en état de marche, mais aujourd'hui les choses les plus urgentes rentrent dans l'ordre notamment au tennis, et au terrain de foot (en cours). Il n'en reste pas moins que le parc est vieillissant et a besoin d'être renouvelé et qu'une vérification de toutes les ampoules, voire un remplacement par des leds reste nécessaire. Il faudrait aussi envisager une mise en veilleuse automatique la nuit.

En ce qui concerne les nacelles, il n'y en a plus qu'une en service mais 2 sont en commande ; livraisons prévues en juin et en octobre.

Remarque du CIV : si la mise en veille consiste à éteindre des lampadaires par souci d'économie, cela ne va-t-il pas augmenter l'insécurité dans les zones sombres ?

La déchetterie

CIV : Pour la déchetterie, votre proposition de déplacer le bungalow pour gagner en places de déchargement et ainsi réduire les tensions quotidiennes, faute d'organisation de circulation, a-t-elle été entendue par l'ACCM ?



GQ : Rien ne s'est fait à ce jour, je n'ai pas eu de retour. Seul le chemin sera réparé fin avril. Il y aura donc une fermeture de 1 à 1,5 jour

Le CIV espère vraiment que ce petit aménagement peu coûteux sera mis en œuvre rapidement ; il permettrait de patienter jusqu'à ce que notre tour de réfection des déchetteries arrive. Ce qui ne semble malheureusement pas pour demain bien que la déchetterie se dégrade très vite. Les murs encerclant les bennes ont été défoncés, devenant dangereux. Nous interrogerons l'ACCM à ce sujet.

Les écoles

CIV : En ce qui concerne la sécurité devant l'école A.Daudet, une solution a-t-elle été étudiée

GQ : Je persiste à penser qu'on ne pourra pas fermer la route F. Léger même très peu de temps, nous n'avons pas la possibilité de dévier le flux, d'autant que certaines familles emmènent leurs enfants aux 2 écoles. Le busage de l'autre côté de la route de Fontvieille permettrait quelques places de parking supplémentaires et on pourrait ainsi poser des barrières au niveau de la troisième sortie des élèves côté route de Fontvieille interdisant le stationnement et sécurisant les enfants.

CIV : Pour autant les deux sorties côté rue F. Léger qui restent très dangereuses ne pourront pas être sécurisées. Nous regrettons encore une fois de ne pas avoir fait un essai de fermeture momentanée de la rue, avec l'aide de la police municipale.

GQ : Un décroché du second portail est envisageable, il dégagerait une zone sécurisée pour une quinzaine de personnes.

CIV : Le danger de la traversée de la rue F. Léger reste le même !

GQ : Dans le chapitre école : à l'école Pergaud une classe va ouvrir et j'espère pouvoir aménager l'appartement de fonction pour en faire une salle de réunion des enseignants. Par ailleurs pour sauver une classe de l'école de Moulès menacée de fermeture et pour équilibrer les classes à Raphèle les familles du lotissement Bellombre pourront si elles le souhaitent inscrire leurs enfants à Moulès.

Les aménagements sportifs

CIV : Ce dernier point nous amène à l'aménagement du stade de la Cabre d'or, car tout est lié. Seul un nouveau stade permettrait de récupérer celui devant l'école. Tout cet espace supplémentaire autoriserait toute sorte d'aménagement avec en priorité la sécurité des enfants. Une étude a-t-elle démarré ?

GQ : Non, il s'agit là d'un gros budget qui n'est pas encore envisageable, par contre le city-stade et le skate parc sont prévus cette année.

CIV : Très bonne nouvelle, de nombreux jeunes attendent depuis longtemps ces espaces de jeux et de rencontre totalement inexistant à Raphèle. Soyons quand même vigilants quant à leur emplacement, l'idéal (dans un projet global d'installations) aurait été de créer ce city stade sur le petit stade actuel, ainsi l'école aurait eu encore facilement accès à un espace sportif. De plus il aurait été au centre du village et donc peut-être plus sécurisé. Mais pour cela on en revient toujours au même il faut récupérer le stade et donc réaliser le nouveau à la Cabre d'or. Réfléchir à leur emplacement pour ne pas qu'à l'avenir ils gênent d'éventuelles autres réalisations est un enjeu majeur. Nous souhaitons si possible être associés à cette réflexion.

Remarque CIV : nous regrettons que pour répondre à une urgence, des décisions aussi importantes soient prises hors réflexion sur un projet global d'aménagements échelonné dans le temps.

Dispositif « Participation citoyenne »

La ville d'Arles expérimente le dispositif de lutte contre la délinquance appelé communément « Voisins vigilants » sur Raphèle pendant une période de 3 ans, il a été présenté aux habitants le 08/03/2022. Pas toujours bien perçu ce dispositif ne fait pas l'unanimité, même s'il fonctionne de fait dans de nombreux quartiers hors cadre officiel. Nous demandons à l' élu de communiquer rapidement sur le fonctionnement de ce dispositif pour répondre aux inquiétudes et interrogations des Raphélois.

Divers

GQ : *Nous avons reçu les poubelles, il n'y a plus qu'à les installer... Une boîte à livres pourra être installée au niveau de l'ancienne entrée de la poste.*

Le garde champêtre prendra ses quartiers à Raphèle en juin si tout va bien, il aura la charge de Mas-Thibert, Raphèle et Moulès.

Le chemin de Servane sera repris par tronçons de Pont de Crau à Moulès (8km).

Chronologiquement un décalage existe entre notre rendez-vous avec l'adjoint, la réalisation de la Martelière et la réalité, ainsi nous apprenons à l'occasion d'un dernier échange téléphonique avec l' élu que finalement le plateau de sortie du lotissement Cartier (pourtant validé depuis plus d'un an) est finalement refusé par le département. G. Quaix nous tiendra au courant de l'évolution de ce dossier qu'il pensait régler. Affaire à suivre.

Nous apprenons également que l'accès au clos Léonis depuis la RD 453 est ouvert et que les barrières condamnant l'utilisation de l'impasse Fromental aux véhicules ont été posées.

Pour le mas Cartier le raccordement pour l'eau potable a été réalisé.

Et enfin le banc devant les Iris est installé.

CIV : Merci de nous avoir reçus si longtemps, merci pour toutes ces annonces qui laissent présager des avancées pour le village. Rendez-vous dans six semaines.

Pour la commission urbanisme

Christine Moschini, Huguette Nicod

Le CIV de Raphèle a pour objet l'amélioration du cadre de vie, l'animation, la valorisation et la promotion du village. Dans ce cadre il s'est donné comme objectif de soutenir les acteurs qui évoluent dans le village et notamment les associations. La Martelière est un très bon support de communication, et grâce à sa rubrique « Les associations communiquent », vous êtes informés sur les manifestations qu'elles organisent. Pour encore mieux les faire connaître, l'équipe communication de La Martelière se propose de vous les présenter individuellement, un peu plus en détail. Pour ce numéro, nous avons interrogé Raphèle en Provence.

Raphèle en Provence

C'est une présidente souriante et très motivée, Christiane ALDERICI, qui nous présente son association.

Raphèle en Provence, créé en 2010, est un groupe culturel de maintenance et de tradition du costume, des coutumes et de la langue...

Si la danse fut une activité du groupe, elle ne l'est plus aujourd'hui. Actuellement l'association se focalise sur la reconstitution de costumes dans l'histoire. Elle s'intéresse à tout ce qui est lié à la tradition et à la tauromachie en suivant un axe très défini et historique, avec comme objectif de transmettre, guider et conseiller ses membres, mais aussi les personnes désireuses d'apprendre et de s'enrichir de culture et de tradition

L'association organise pour cela des ateliers de passation de savoir, relatifs à tout ce qui est lié au costume (couture, plissage, coiffure, ombrelles, histoire du costume etc...). Ces ateliers s'adressent aux membres du groupe, mais, toujours dans l'esprit de transmettre, ils sont aussi ouverts à des personnes extérieures à l'association.

Outre cette activité de formation et de transfert de la tradition, l'association a une forte activité de représentation. Elle est évidemment très présente dans les manifestations raphéloises mais elle est aussi fréquemment invitée à se produire à Arles ou dans le pays d'Arles.



Française des courses camarguaises à Fontvieille, qu'en mai elle participera à la fête des gardians (le 1^{er}), à Petite Maiò à Fourques (le 8) puis à Racino E Jitelo à Miramas (le 29).

C'est ainsi que, début mars, l'association était invitée à participer au Congrès de la Fédération

Début juin, lors des fêtes de la Santo Estello, c'est Arles qui aura l'honneur d'accueillir le congrès du Felibrige, et qui sera, pour quelques jours, la capitale du Pays d'oc. Dans le cadre de cette manifestation, le 4 juin le groupe Raphèle en Provence participera au spectacle de la Santo Estello au théâtre antique. Et le 5, il accueillera dans notre village de Raphèle un groupe de tradition venu de Nice. Au programme de l'après-midi, sur la place des micocouliers, un spectacle de danse et de traditions provençales, assuré par le groupe invité et par Raphèle en Provence, une démonstration de sabrage de rubans, mais aussi un carrousel à cheval et des jeux de gardians. Le 19 juin, l'association se produira à Mouriès pour la fête du club taurin et en fin de mois elle participera aux fêtes de Raphèle.

En juillet, se déroulera à Arles la Pegoulade, suivie de la fête du costume, puis en fin de mois aux Saintes Marie de la mer, ce sera la Festo Vierginenco. En août, le groupe participera, entre autres, à des capelades et en septembre à la fête des olives vertes à Mouriès.

L'association regroupe 40 adhérents. Elle organise son assemblée générale le 29 avril prochain. Par ailleurs, elle a le plaisir de vous inviter à son vide commode d'Arlésienne qui aura lieu au centre Jean VILAR le 3 avril 2022. Si costumes, ombrelles, bijoux, broderies et autres objets d'Arlésiennes vous intéressent, vous serez les bienvenus.



Verte Plume éditions : des histoires à raconter !...

Depuis mai 2015, les éditions jeunesse Verte Plume ont pour vocation de publier des histoires pour les enfants (de 12 mois à 15 ans... et plus !) Les textes choisis, parmi les dizaines reçus chaque mois, doivent être à la fois ludiques et instructifs. Un vocabulaire simple, mais soigné, des thèmes variés, mais apportant toujours un savoir, une valeur humaine ou même un simple questionnement sur le monde, la société...

Découvrir, s'intéresser et comprendre sont les bases essentielles du développement personnel et intellectuel de chacun. Dès le plus jeune âge, la lecture est une activité bénéfique et enrichissante qui conduit à la connaissance.

Lire et grandir, en harmonie ! Voici le fil conducteur qui motive Corine Matteoli Fanjas (fondatrice, présidente et directrice de publication de l'association Verte Plume éditions), ainsi que sa sœur Fabienne Ruiz (illustratrice et animatrice au sein de l'asso) et tous les auteurs et illustrateurs, qu'ils soient locaux ou dispersés aux quatre coins de France (ou d'ailleurs).

En ces prémices de printemps, nous avons sélectionné deux titres dans notre catalogue, sur le thème « oiseaux et nature » :

Le premier, paru en septembre 2021, est destiné aux enfants entre 2 et 5 ans : **Petit flamant n'est pas content** ! écrit par notre autrice très locale et Raphéloise pure souche, Mamie Ja, et illustré superbement par la non moins locale illustratrice Fabienne Ruiz.

On y fait la connaissance d'un bébé flamant qui passe son temps à se cacher et à boudier... Pourquoi ? Alors ça, tous les animaux de Camargue, du héron cendré à la tortue cistude, en passant par la cigogne et le canard col vert, vont tenter de le savoir.

Verte Plume éditions

Maison d'édition jeunesse associative du pays d'Arles
17 rue Coupo-Santo – 13280 Raphèle les Arles
06 30 02 78 65 – verteplumeeditions@gmail.com
www.verteplumeeditions.com

Un petit album très ludique et éducatif, car mine de rien, il contient des informations précieuses sur ce grand oiseau rose, roi de nos marais.

Format relié, couverture cartonnée. Prix : 12 €



Le second titre est une nouveauté du mois de mars. Un album aux couleurs printanières.

Aliénor et le rossignol, écrit par Céline Giton, une autrice de la région toulousaine, et illustré par l'artiste illustratrice japonaise Cristina Keiko Tomita. Pour les 6/9 ans.

Voilà un joli conte moderne, agrémenté de merveilleuses illustrations, qui familiarise les enfants aux différentes espèces d'oiseaux vivant dans nos campagnes et pinèdes.

Aliénor est une fillette enjouée possédant le don particulier de connaître le langage des oiseaux... Lorsque son ami le rossignol ainsi que ses autres cousins ailés se retrouvent piégés, elle va tenter l'impossible pour les libérer...

Mais pour l'heure... eh bien... chut ! On va garder le mystère.

Format broché. Prix : 11,50 €

En attendant que Verte Plume ait son kiosque de présentation et vente directe de livres à Raphèle, route de la Crau, vous pouvez vous procurer nos titres via la boutique en ligne du site :

www.verteplumeeditions.com (en cochant l'option retrait au bureau sur le processus de commande)

ou

directement par mail : verteplumeeditions@gmail.com

ou tel : 06 30 02 78 65.



L'Association « Accompagnement Solidarité » communique

L'association a organisé son A G le 18 février dans la salle G.Philipe à Raphèle

Ouverture par le président D. SCHABAT à 18 h qui remercie la cinquantaine de familles présentes, moins nombreuses que les autres années car les permanences ont eu lieu janvier vu les conditions sanitaires. De ce fait les adhérents qui ont cotisé ne sont pas venus à l'AG.

Dans l'impossibilité d'avoir pu organiser en 2020 une AG, nous présenterons les rapports moraux et financiers pour les deux années

Année 2020 :

Rapport moral : les conditions n'étant pas favorables, seules quelques réunions indispensables au bon fonctionnement se sont tenues

Voté à l'unanimité

Le rapport financier légèrement positif : Voté à l'unanimité (contrôle effectué par Mr FINA)

Le rapport Nbre d'adhérents, en équilibre : Voté à l'unanimité

Année 2021 :

Rapport moral : quelques réunions se sont tenues pour assurer le bon fonctionnement et pour organiser le concert de Mme Anne Marie DAVID dans la salle polyvalente de Moulès. Concert d'une qualité exceptionnelle de cette artiste de renommée internationale.

Rapport moral : Voté à l'unanimité

Rapport financier : lui aussi légèrement positif : Voté à l'unanimité (contrôle effectué par Mr FINA)

Bilan prévisionnel : Présenté avec concert si possible et participation à la journée des associations de la MDVA sur le Bld des Lices à ARLES

Voté à l'unanimité

Rapport du Nbre d'adhérents : en baisse : Voté à l'unanimité

Le président lance un appel à tous, afin de faire connaître l'association (parents, voisins et en particulier aux jeunes)

Le président propose une augmentation de la cotisation, portée à 40€ pour l'année 2023. Cette augmentation permettra d'améliorer la participation financière lors d'un décès.

Renouvellement des membres du CA. Les sortants sont réélus à l'unanimité. Là aussi appel à candidature. Un seul candidat se présente il est élu à l'unanimité.

Questions diverses : De quelle somme sera augmentée la participation de l'association

Réponse : 50€ ce qui correspond pour un couple à 20 ans de cotisation.

Avant de passer au verre de l'amitié, Mr QUAIX adjoint de Raphèle en quelques mots, remercie l'association pour l'aide qu'elle apporte aux familles dans la peine.

Après l'AG réunion du CA le 4 mars.

Compte rendu de l'AG et élection du bureau.

A la suite du CA le bureau se réunit et se réforme.

Le président Dominique SCHABAT désire se retirer car pris par d'autres responsabilités, mais reste au bureau.

Après 19 ans de trésorier Paul BOMPART prend la présidence.

Mr SCHABAT est élu Vice Président et sera référent à la communication et à l'informatique.

Melle CIARDOSSINO garde le secrétariat.

Mr NOUGUIER prend la trésorerie.

Mr QUENIN reste trésorier adjoint.

Pour nous lire voir la page facebook « accompagnement solidarité le corbillard »

Si vous avez les mêmes convictions que nous, venez adhérer Pour renseignements 06 71 44 49 01

L'AMICALE DES ECOLES LAÏQUES DE RAPHELE communique :

CARNAVAL, le 8 avril 2022 suivi d'une petite collation pour les enfants des trois écoles.

VIDE GRENIER, le 8 mai et le 18 septembre 2022 N° de réservation 06.03.28.57.10

La petite recette de Nicole, Le flan de courgettes

Il faut : 1 kg de courgettes 8 cuillères à soupe de lait Temps total : 20 mn
60 gr de gruyère râpé 20 feuilles de basilic frais Préparation : 15 mn
40 gr de parmesan râpé 6 œufs Cuisson : 35 mn

Préparation :

ÉTAPE 1 : Couper les courgettes en très fines rondelles. Les faire revenir dans de l'huile d'olive. Saler, poivrer, cuire environ 10 mn à petit feu.

ÉTAPE 2 : Battre les œufs et ajouter le fromage + sel + poivre + basilic + lait.

ÉTAPE 3 : Jeter la préparation sur les courgettes. Remuer. **NE PAS FAIRE PRENDRE "L'OMELETTE"**.

ÉTAPE 4 : Mettre au four 180°C pendant 35 mn au bain marie

ÉTAPE 5 : SERVIR FROID OU CHAUD avec une sauce mayonnaise + ketchup hot ou sauce tomate-maison



INFOS - PRATIQUES

SERVICE MÉDICAL sur RAPHELE - MOULES

A MOULES

Médecin :

Dr QUENEE
04 90 98 05 85

13, Rue d'Argençon 13280 MOULES

Cabinet d'infirmières :

Marie-Pierre ADJAMI
&
Fabienne ROIGNANT

Permanences tél : **04 90 98 47 97**

A RAPHELE

Médecins :

Dr ANNETIN
06 08 69 80 98

Dr RIVIERE
04 90 98 02 68

Cabinet d'infirmières :

**Mmes Bernard-Aillaud Françoise, Billong Élodie,
Cartagena Audrey et Tristant Cécile.**

Le cabinet d'infirmières est ouvert, 10 Rue des Santons de 8h00 à 8h30 sur rendez-vous du lundi au samedi et selon besoin,

Prise de rendez-vous possible au cabinet l'après-midi.

Les soins sont assurés à domicile sur Moulès, Raphèle et environs.
Permanence téléphonique tous les jours (W-E et jours fériés) au :

04 90 98 32 57

Les docteurs n'assurent plus de permanences pour le Service de Garde. En cas d'urgence, il convient de joindre le SAMU (le 15 au téléphone) qui répercutera l'appel auprès des services adéquats.

PERMANENCE EN MAIRIE DE RAPHELE

04 90 49 47 27

Ouverture au public Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h00.

Monsieur Gérard QUAIX,

Adjoint délégué pour Raphèle reçoit le MARDI matin sur RDV

C.A.S (Centre d'Activités Sportives) Centre JEAN VILAR

Pendant les vacances de 14H00 à 17H00
Sauf vacances de Noël (fermeture)

ASSISTANTE SOCIALE

ESPA -MAISON DE LA SOLIDARITE (EX DDISS)

4 rue de la Paix ARLES sur RDV - Tél: **04 13 31 78 63**

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) :

Parc d'Activités Fourchon

2 rue Charlie Chaplin ARLES -Tel : **09 71 10 39 60**

C.C.A.S (Centre Communal d'Actions Sociales) Sur RDV.

11 Rue Parmentier 13200 ARLES

Renseignements **04 90 18 46 80**


ATELIER INFORMATIQUE

Animé par Roger Speranza tous les mardis de 14H à 17H
Centre Jean VILAR

ACCM - Info collecte

(Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette)

04 84 76 94 00



**MARCHÉ AUX FLEURS
DE
RAPHÈLE**

DIMANCHE 10 AVRIL

DE 8 H À 18 H

PLACE DES MICOCOULIERS



Martelière

Marie Jo